

ASSUREURS PRÉVENTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 15/12/11

Avis de tempête : les conseils de l'association Assureurs Prévention

Suite à la publication d'un avis de tempête par Météo France pour la nuit du 15 au 16 décembre 2011, l'association Assureurs Prévention publie sur son site Internet des conseils pratiques pour faire face à la situation.

1. Se protéger lorsque la tempête survient : les bons réflexes

Fermez portes et volets
Suivez l'information en continu
Libérez les lignes téléphoniques

Protéger sa famille et soi-même

Abritez-vous dans un bâtiment en dur et fermez le mieux possible portes et fenêtres. Eloignez-vous des bords de mers et de rivières (risque d'inondation brutale). Évitez le plus possible les sorties à l'extérieur, vous risquez de recevoir des projectiles (tuiles, branches...). Ne circulez pas en voiture : les chutes d'arbres et de lignes électriques, les pluies soutenues...rendent la conduite extrêmement périlleuse. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux. Si les autorités ou les secours vous le demandent, quittez votre maison (pensez à emporter vos papiers d'identité).

Protéger ses biens

Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision. Arrêtez les feux de cheminées et d'inserts. En effet, si la tempête endommage le conduit de votre cheminée, cela pourrait provoquer un début d'incendie.

2. Se préserver après le passage de la tempête

Après le passage de la tempête, n'essayez pas d'effectuer vous-même des réparations. Faites appel à des professionnels pour cela.

3. S'organiser pour réagir au mieux en cas de tempête

Si le gaz et/ou l'électricité sont coupés, prévoyez l'équipement nécessaire pour faire face aux conséquences de l'événement (vivres à longue conservation, éclairage et radio à piles, vêtements chauds...).

Prévoyez des cordes, leviers, planches... qui pourraient vous être utiles.

Mettez, dans la mesure du possible, hors d'atteinte du vent : le matériel trop léger (projectiles), votre mobilier, votre voiture...

Etablissez une liste des papiers importants à conserver et donc à protéger : papiers personnels, factures, photos, actes notariés...

Retrouvez plus d'informations sur le site www.assureurs-prevention.fr

Contact presse

Benôit Danton
Tél : 01 42 47 93 80
Portable : 06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr